



GENERALITES :

L'enduro se déroulera du Vendredi 26 au dimanche 28 Juin 2015 sur la rivière La Mayenne sur les biefs de Briassé (pont de HOUSSAY) – La Roche au Maine. Ces secteurs mesurent environ 7 kilomètres et varient entre 60 et 70 mètres de large. Les bordures faces aux postes sont particulièrement sauvages et contiennent quelques pièges tels que des arbres immergés et des pierres.

*Le tirage au sort se situera au Village Vacances de
VILLIERS CHARLEMAGNE.*

Chaque équipe se verra attribuer son poste par tirage au sort le Vendredi 26 Juin. C'est un tirage intégral ce qui signifie que chaque équipe est tirée au sort ainsi que les postes.

Le montant de l'inscription est de 100 € par équipes de deux pêcheurs.

ORGANISATION :

- **Vendredi 26 Juin :**

09H00 : Accueil des équipes

10H00 : Tirage au sort des équipes et des postes de pêche.

12H00 : Départ et installation des équipes sur leurs postes.

16H00 : Début de la pêche.

- **Dimanche 28 Juin :**

11H00 : Fin de la pêche

12H00 : Retour des équipes sur le lieu de la remise des lots.

13H00 : Remise des trophées et des récompenses

14H00 : Pot de l'amitié.



INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le 31
Mai 2015, à l'adresse indiquée ci-dessous. Le montant de l'inscription est de 100 € par équipe
de deux pêcheurs, le nombre de participants sera limité à 25 équipes.

L'argent des inscriptions sera intégralement remis pour la dotation de cet enduro.
Toutes les équipes recevront des lots souvenirs.

FICHES INSCRIPTIONS :

Renseignements complémentaires :

Mr LEPERT Stéphane : 02.43.37.82.76 ou 06.20.15.31.72 ou carpe53@wanadoo.fr
Mr ESNAULT Philippe : 06.86.59.48.62
Mr JUSTAL Nicolas : 06.19.89.17.11

Les inscriptions accompagnées du règlement (à l'ordre de CARPE PASSION 53), devront
parvenir à l'adresse de :

Mr BRARD Maxime 12 chemin du Bosquet

Lieu dit Bosquet HARDOU 49 500 SAINT MARTIN DU BOIS

PECHEUR N°1	CAPITAINE	PECHEUR N°2
NOM :		NOM :
PRENOM :		PRENOM :
ADRESSE :		ADRESSE :
VILLE :		VILLE :
TELEPHONE :		TELEPHONE :
E-mail :		E-mail :
Taille du Tee-shirt :	<input type="text"/>	Taille du Tee-Shirt : <input type="text"/>

**S'inscrire a l'enduro inclus l'acceptation du règlement de l'enduro 2015 de CARPE
PASSION 53.**

Possibilité de recopier sur papier libre le coupon réponse pour l'inscription de cet enduro.



REGLEMENTS :

- *Amorçage à partir de son emplacement.
- *Chaque concurrent devra être en possession d'une carte de pêche 2015 sur laquelle seront apposés les timbres piscicoles et halieutique en vigueur (présentation du permis, lors de la signature de la feuille de présence et signature du règlement de l'enduro).
- *Amorçage à la bouillette, graines trempées et farines autorisées.
- *Six cannes par équipe.
- *Amorçage lourd interdit la nuit, rappel autorisé.
- *Amorçage en bateau ainsi que les cuissardes et les waders sont interdits.
- *Les bateaux radiocommandés sont prohibés.
- *Un tapis de réception ainsi qu'un sac à carpe sont obligatoires.
- *Seul l'emploi d'hameçon simple sera autorisé.
- *Toutes les carpes capturées seront pesées dans les plus brefs délais par un commissaire avec un même peson pour le même secteur et celles-ci seront relâchées le plus rapidement possible en présence du commissaire.
- *La pêche à l'anglaise ainsi que le swing-tip et quivers sont interdites.
- *Discretion recommandée 23 Heures à 6 heures le matin sur les postes de pêches.
- *Tous alcool est interdit pendant l'enduro.
- *Présence d'au moins un pêcheur sur le poste.
- *Respecter et rester courtois lors de passage de bateaux touristique ou d'autres pêcheurs.
- *Laisser un passage sur le chemin de halage pour les véhicules de secours
- *En cas d'intempéries sérieuses l'organisation se donne le droit de stopper temporairement ou définitivement l'enduro.
- *Tout abus alcool sera sanctionné par le renvoi de l'équipe.

Toutes tentatives de fraude vis à vis du règlement entraîneront l'exclusion de l'équipe.

Divers postes de contrôles et de commissaires seront mis à votre disposition.

Le classement général sera effectué au poids : 1 point par gramme, 100 points par poisson. Seules les carpes d'un poids égal ou supérieur à 1000 grammes seront comptabilisées. En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par la plus grosse carpe, par le nombre de prises, par l'heure de la première prise.

CARPE PASSION 53, décline toutes responsabilités en cas de problème lié par l'abus d'alcool car interdit pendant l'enduro et décline toutes responsabilités en cas de dégradations, de pertes, de vols de matériels lors de cet enduro.